



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE COLFONTAINE

Séance publique du 29 janvier 2019 Point n°8

Présents : MM. Luciano D'ANTONIO, Luc LEFEBVRE, Francis COLLETTE, Karim MARIAGE, Mathieu MESSIN, Martine HUART, Sylvie MURATORE, Olivier MATHIEU, Cécile DASCOTTE, Lino RIZZO, Jean-François LACOMBLET, Antonio DE ZUTTER, Guisepe SCINTA, Giuseppe LIVOLSI, Jean-François HUBERT, Abdellatif SOUMMAR, Lionel PISTONE, Olivier HERMAND, Maria PARDINI, Maxim COCU, Salvatore CARRUBBA, Anne-Sophie JURA, Erine FERRARI, Giuseppina NINFA, Didier GOLINVEAU, Santa TERRITO, Christophe ANASTAZE, Philippe SCUTNAIRE

D. BLANQUET, Directeur général

OBJET : Déclarations d'apparementement

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu l'article L1234-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu l'article L1522-4, §1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu l'article L1523-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu l'article 124 de la loi organique relative au CPAS ;

DECIDE

Article unique : De prendre acte des déclarations d'apparementement suivantes :

Nom et prénom des conseillers communaux	Liste sur laquelle ils ont été élus	Apparementement
D'ANTONIO Luciano	PS	PS
LEFEBVRE Luc	PS	PS
COLLETTE Francis	PS	PS
MARIAGE Karim	PS	PS
MESSIN Mathieu	PS	PS
HUART Martine	PS	PS
MURATORE Sylvie	PS	PS
DE ZUTTER Antonio	PS	PS
SCINTA Giuseppe	PS	PS
SOUMMAR Abdellatif	PS	PS
LIVOLSI Giuseppe	PS	PS
PARDINI Maria	PS	PS
COCU Maxim	PS	PS

CARRUBBA Salvatore	PS	PS
JURA Anne-Sophie	PS	PS
FERRARI Erine	PS	PS
NINFA Guiseppina	PS	PS
LACOMBLET Jean-François	PS	PS
SCUTNAIRE Philippe	PS	PS
MATHIEU Olivier	MR	MR
ANASTAZE Christophe	MR	MR
PISTONE Lionel	CPLUS	CDH
DASCOTTE Cécile	CPLUS	ECOLO
GOLINVEAU Didier	CPLUS	DEFI
RIZZO Lino	CPLUS	CDH
TERRITO Santa	CPLUS	CDH
HERMAND Olivier	OXYGENE	Les Listes citoyennes
HUBERT Jean-François	OXYGENE	Les Listes citoyennes

Le Directeur général,
(s) Daniel Blanquet

Le Président,
(s) Luciano D'Antonio

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

POUR EXPEDITION CONFORME

Colfontaine, le 31 janvier 2019

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Daniel Blanquet



Luciano d'Antonio